

**M. Herridge:** J'ai deux questions à poser. Existe-t-il des normes relatives à la largeur, à la catégorie et ainsi de suite des routes donnant accès aux forêts et des pistes? Quelle disposition renferme l'accord relativement aux visites d'inspection par les hauts fonctionnaires du ministère en vue de certifier, à la satisfaction du ministre, que l'exécution de certains travaux est conforme aux normes visant les routes et les pistes?

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** On a pas mal discuté des normes. Une route qui répond aux normes dans l'Ontario peut très bien ne pas répondre à celles de la Colombie-Britannique, où il y a des régions de hautes futaies. Dans une région de grands arbres, une largeur de 200 pieds peut être exigée. Si les exigences sont telles que la province veuille construire une route répondant à des normes plus élevées que celles pour lesquelles nous sommes disposés à payer, alors nous ne payons que la moitié du prix relatif à la norme que nous avons établie, et tout ce qui l'exécède doit être supporté totalement par la province.

**M. Herridge:** Et l'inspection?

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Les routes sont inspectées par le gouvernement fédéral et les routes d'accès aux ressources naturelles sont inspectées par le ministère des Travaux publics.

**M. Herridge:** Du gouvernement fédéral?

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Oui.

**M. Godin:** J'aimerais formuler quelques brèves observations et poser quelques questions au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Je crois que le crédit que nous discutons actuellement doit être le tout premier dans son programme. Lorsque nous avons débattu ce crédit, l'année dernière, j'ai tâché d'obtenir certains renseignements du ministre au sujet de ce qui figurerait dans son programme. La plupart des réponses ont été vagues et négatives, expliquant qu'à ce moment-là il n'existait pas de programmes de coopération avec l'Ontario, par exemple en ce qui concerne les routes pour l'exploitation forestière ou toute autre fin telle que l'accès aux nouvelles régions de bois d'œuvre ou de mines etc. qui toutes jouent un rôle très important dans la circonscription de Nickel-Belt que je représente.

J'ai déclaré que les réponses que l'on m'a données l'an dernier étaient vagues. Le programme établi l'année dernière était plus ou moins un genre de révision. Peut-être maintenant vais-je être capable de savoir ce qui se passe au juste en Ontario, en particulier dans le nord de cette province et dans ma région. Le ministre a dit qu'il agissait de concert avec les provinces et aussi,

il y a quelques instants, qu'il n'a pas le droit pour la plupart de ces travaux, de révéler l'entente passée ni le genre de travaux qui y sont entrepris. A mon sens, on devrait connaître des travaux de cette importance et tout le monde, en particulier ceux qui peuvent en bénéficier, devraient obtenir ces renseignements. Je ne vois pas les mobiles de la déclaration du ministre. Bien entendu si nous devons conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, nous devrions avoir voix au chapitre. Je ne comprends pas comment l'on puisse dire que lorsqu'il existe un accord avec les provinces, on ne devrait pas le divulguer ni en parler ouvertement.

Lorsque je jarcours ma région, des gens me parlent du programme de routes d'accès aux ressources naturelles du ministère du Nord canadien. D'autres me parlent du magnifique effort entrepris par le gouvernement de Toronto, mais personne ne sait au juste à qui s'adresser en ce qui concerne le problème que pose la mise en valeur de nos ressources.

On a souvent dit que celui qui rame n'est jamais celui qui fait tanguer le bateau. J'ai l'impression que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales s'est mis aux rames, qu'il essaie de faire quelque chose de bon et que les gouvernements provinciaux font tanguer le bateau; s'il en est ainsi, nous aimerions bien le savoir. Nous devrions pouvoir exercer quelque direction sur le programme et l'aide que nous accordons, et il est certain que nous devrions au moins avoir quelques renseignements à propos des ressources qui se trouvent dans ma région. Sauf erreur, des travaux techniques sont en cours.

J'aimerais savoir en ce moment s'il existe un accord avec l'Ontario, de quelle nature est cet accord, ce qu'il signifie et s'il s'applique au nord de l'Ontario. Nous savons que dans cette région de l'Ontario il y a un endroit où on ne peut tromper les gens tout le temps, mais seulement durant la période qui précède des élections provinciales. Malheureusement je n'ai reçu ce renseignement que ce matin et il touche précisément à cette question. Peut-être que le ministre a reçu le même renseignement. Il existe au nord de Gogama des problèmes relatifs à certaines routes. Je ne sais pas moi-même exactement ce qu'il a à l'esprit, mais peut-être que cela dépend de la théorie que le ministre a entrepris d'appliquer,—bien à tort, selon moi,—c'est-à-dire un programme coopératif sans que la population en sache quoi que ce soit.

Il y a dans ma région une réserve indienne dans laquelle on trouve du bois d'œuvre en grande quantité, peut-être certaine richesse minière ainsi que des attractions touristiques. J'ai reçu ce matin une lettre de M. R. Labbé,